

X réacteurs pour un site pérennisé

Agnès Pannier-Runacher : « La crise a prouvé le caractère indispensable des centrales »

Qu'est-ce qui a fait pencher la balance du conseil de politique nucléaire en faveur de Bugey pour ces deux EPR2 ?

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique : « Ce qui est d'abord regardé dans la sélection d'un site, ce sont ses conditions géologiques, géographiques, la disponibilité du foncier, le régime d'eau du refroidissement, l'accès à la ressource en eau. Le choix de Bugey par rapport à celui de Tricastin se base sur ces éléments. À Tricastin, il fallait des études supplémentaires qui rendant les délais incompatibles. Le deuxième sujet, c'est la filière. De ce point de vue, Bugey constitue un bon candidat. Il y a sur place, la présence de compétences, un bassin d'emploi, des acteurs de la sous-traitance à proximité. »

Le président de Région et le président du Département avancent surtout leur "unité"...

« L'implication des élus, c'est le troisième sujet. Sur tous les sites pressentis, on a senti un soutien très fort. Il existe un vrai consensus sur l'impact de ce type d'installation sur les territoires en termes de création de richesses, d'emploi, de sécurité pour l'approvisionnement en électricité. Concernant Bugey, il s'agit aussi du seul courrier un peu négatif que nous avons reçu, de la part



Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique. Archive J. P.

du maire et du président de la Métropole de Lyon. »

Et pas de la Suisse ?

« Nous avons évidemment prévenu les Suisses. La crise énergétique a amené un certain nombre de pays à adopter un jugement plus nuancé concernant les centrales nucléaires. Elles ont prouvé leur caractère indispensable pendant la crise de cet hiver. Il est important d'assumer nos responsabilités. La principale est de protéger les Français en leur garantissant un accès à l'électricité en permanence, à un bon prix, en limitant les émissions de gaz à effet de serre. »

Selon Sortir du nucléaire Bugey, le débit du Rhône va baisser dans les années à venir. N'est-ce pas problématique pour

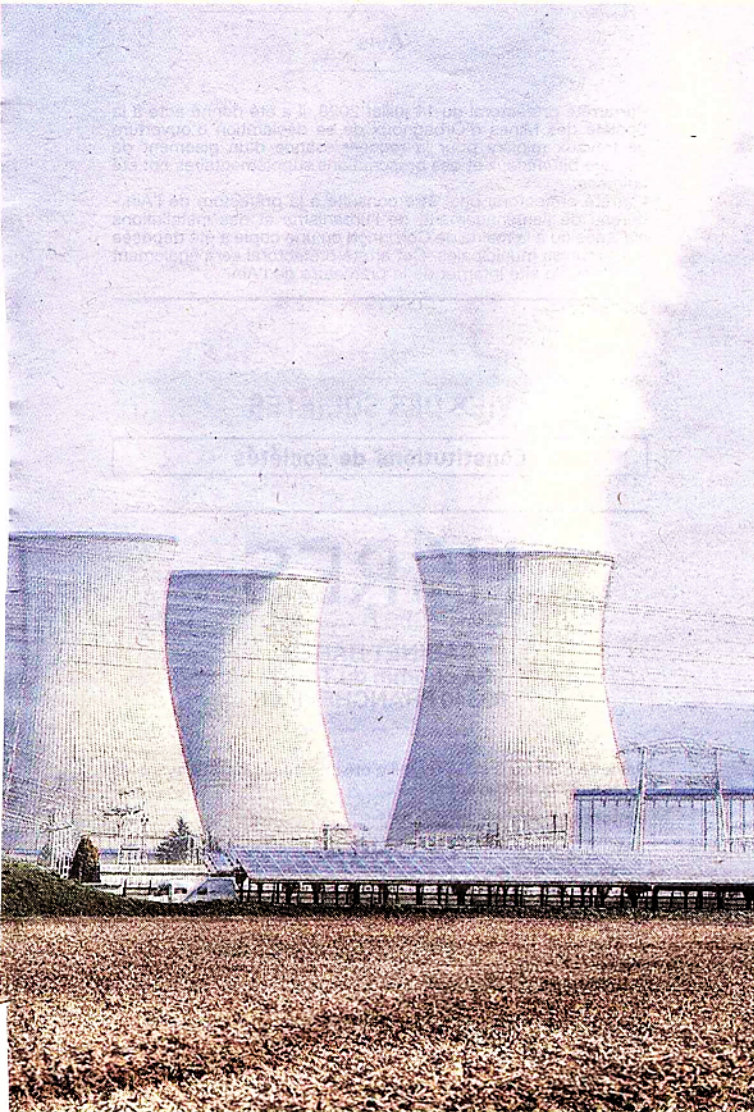
implanter deux nouveaux réacteurs ?

« Les travaux menés par EDF avec l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) sur différents scénarios à horizon 2100, tiennent compte des rapports des experts du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Le débit du Rhône n'est pas un obstacle. Sous l'impulsion du président de la République, nous lançons un programme spécifique d'adaptation avec des expérimentations et des travaux pour réduire les prélèvements d'eau sur les sites. »

En matière de nucléaire, êtes-vous dans la concertation ?

« Ce qu'a montré le débat public, en matière d'attentes des Français, c'est un mix énergétique : moitié énergies renouvelables, moitié nucléaire. Avec une attention particulière, concernant le nucléaire, portée sur la sûreté, la sécurité et la gestion des déchets. Nous élaborons des plans d'action individuels avec un système de cybersécurité le plus rassurant possible sur chacun des sites. Et lorsque l'on nous demande des perspectives d'emploi massif sur les territoires, le nucléaire c'est 100 000 recrutements en France dans les dix ans qui arrivent, dont beaucoup en Auvergne-Rhône-Alpes. »

● **Propos recueillis par Vincent Sartorio**



Les deux nouveaux réacteurs vont nécessiter l'acquisition de foncier supplémentaire. Photo d'archives Laurent Thevenot

Tout comprendre sur l'EPR qui va être construit

● Qu'est-ce qu'un EPR ?

L'EPR (European pressurized reactor) est un réacteur à eau pressurisée (REP) de troisième génération. En France, toutes les centrales nucléaires sont composées de REP, c'est-à-dire que la technologie qui les fait fonctionner est la même. De l'eau à haute pression circule dans la cuve et « retient » la chaleur produite par la fission des atomes. Grâce à un échangeur de chaleur, elle transforme en vapeur l'eau du circuit secondaire. Celle-ci va faire tourner des turbines qui entraîneront un alternateur pour produire de l'électricité.

La conception franco-allemande de l'EPR est plus évoluée que les anciennes générations en termes de sûreté et de performance. Elle intègre des retours d'expérience, comme ceux de l'accident de Fukushima. L'EPR possède par exemple un récupérateur de corium (cœur fondu en cas d'accident), un système qui ralentit le vieillissement de la

cuve ou encore une « coque d'avion » pour mieux protéger le réacteur.

Sa puissance envoyée sur le réseau est de 1 670 MW, quand celle des réacteurs actuels varie de 900 à 1 450 MW selon les générations.

La durée de vie prévue de l'EPR à sa conception est de 60 ans.

● Un EPR2, qu'est-ce que ça change ?

Dans le cas du Bugey, ce sont deux EPR2 qui vont être construits, comme tous les prochains réacteurs en France. Il s'agit d'une évolution de l'EPR, comme l'indique la nouvelle signification de son sigle : evolutionary power reactor. Cette évolution résulte, elle, des retours d'expérience des EPR en cours de construction ou déjà en service.

Son design est standardisé afin que le modèle soit produit de manière plus industrielle et qu'il soit déclinable partout et non plus fait sur mesure. En

somme, il est censé être plus simple à construire et moins cher.

● Quels sont les EPR déjà existants ?

Aucun EPR2 n'a pour l'instant été construit dans le monde. Des EPR ont par contre déjà vu le jour. Deux ont ainsi été mis en service en 2018 et 2019 à Taishan en Chine et un à Olkiluoto, en Finlande, en avril dernier.

D'autres chantiers d'EPR sont en cours : deux à Hinkley Point en Angleterre et le fameux EPR de Flamanville, dont la construction a commencé en 2007 et dont le lancement est sans cesse reporté. Actuellement, son exploitation est prévue pour le premier trimestre 2024. Les déboires de sa construction ont particulièrement inspiré le design de l'EPR2.

● Est-ce qu'il y aura toujours des risques ?

Les EPR2 auront les standards de sûreté les plus évo-



L'EPR2 est une évolution de l'EPR : il est notamment plus simple à construire et moins cher. Illustration AFP/A-C. Poujoulat

lués de tous les réacteurs français et ils seront eux aussi surveillés par l'ASN, le gendarme du nucléaire. Mais bien sûr, le risque zéro d'accident ou de fuite n'existera pas.

Quid de l'adaptation au réchauffement climatique ? Il y a encore cinq jours, un réacteur du Bugey a dû être arrêté pour éviter que ses rejets d'eau chaude ne réchauffent trop le Rhône.

Chaque EPR sera doté d'une tour aéroréfrigérante. Actuel-

lement, seuls deux réacteurs du Bugey en possèdent. Ces tours permettent de refroidir l'eau réchauffée par la centrale avant de la retourner dans le Rhône. L'inconvénient, c'est qu'une partie de l'eau s'évapore et n'est pas restituée.

EDF a affirmé à la Cour des Comptes en mars dernier qu'elle mettrait en place cette année un procédé permettant de récupérer la vapeur des panaches afin de la réinjecter (en eau) dans le Rhône.